



Songeons

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LOIRE

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 060-216006148-20230411-2023_015_AR-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS
SEANCE DU 11 avril 2023**

Délibération n° 2023_015

Annule et remplace

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril 2023 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothee GARNIER,
Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE,
Patrick LAURENT, Sylvain CUYER Cédric DEMARCY

Absente avec pouvoir : Catherine GAMICHON-NOËL donne pouvoir à Pascaline HAMONIER,

Absente excusée : Murielle CAILLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES	AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
	EN EXERCICE :	15
	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	13

DATE DE LA CONVOCATION : 4 avril 2023

Objet de la Délibération : Compte Administratif 2022 – Budget annexe Assainissement M49

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2022, Budget M49

Section de Fonctionnement

Dépenses :	62 316.79€
Recettes :	65 475.30€

Soit un excédent de fonctionnement de :	+ 3 158.51€
Report du résultat 2021 :	+412 372.25€

Soit un excédent de fonctionnement : + 415 530.76€

Section d'Investissement

Dépenses :	18 017.51€
Recettes :	52 123.46€

Soit un excédent d'investissement de :	+ 34 105.95€
Report du résultat 2021 :	- 32 546.19€

Soit un excédent d'investissement de : + 1 559.76€

En résumé au 31/12/2022 le budget Assainissement a un excédent de clôture de +417 090.52€.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Jean-Claude BAGUET

